

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance n° 2 du jeudi 02 décembre 2021

I – OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 18h10.

Les participants sont au nombre de 24 personnes dont 22 votants, Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire et Mme CHATEAUNEUF Laura, Provisseure-Adjointe participantes en tant qu'invitées à la séance. Mme le Provisseur ouvre la séance et excuse les absents.

PRESENTS

I-ADMINISTRATION

- Mme CAMERLENGHI Roseline, Provisseur, Président
- Mme RELAVE Laurence, Provisseure-adjointe
- M. BABY-ROUINET Eric, DDFPT
- Mme BERTHOLLET Ariane, Agent comptable Gestionnaire
- M. AULAGNON Xavier, CPE

II- PERSONNALITES QUALIFIEES

- Mme PEYCELON Nicole, Conseillère Régionale

III –ELUS DE L'ETABLISSEMENT

ENSEIGNANTS :

- Mme BARDIAUX Catherine
- Mme FLANDIN Béatrice
- M. LEAUTE Yves
- Mme MOLLA Emilie
- Mme PENA Marta
- M. PEREZ Frédéric
- Mme TOMASINI Estelle

ATOSS :

- M. GUTTON Christophe
- M. KHENNOUCI Farid
- M. LEPINE Laurent

PARENTS D'ELEVES :

- Mme GOIN Blandine
- Mme METHNANI Siham

ELEVES :

- Mme EL FEKKAK Yasmine
- M. JACQUET Matthieu
- Mme SABOT Sérèna
- Mme TRUCHET Clarisse

PERSONNES EXCUSEES

- Mme DUFAU Agnès , parent d'élève
- Mme CHAMPENOIS Isabelle, parent d'élève
- Mme BAROU Aurélie, parent d'élève

- Mme SEMACHE Nadia, conseillère municipale

1/ Désignation du secrétaire de séance

Mme le Proviseur propose le secrétariat de séance à Mme Methnani.Siham, représentante des parents d'élèves qui accepte.

Mme le Proviseur l'en remercie.

2/ Approbation du compte rendu de la séance du 09 novembre 2021

Mme le Proviseur demande si le compte rendu de la séance du mardi 09 novembre 2021 appelle des remarques sur sa forme.

Aucune remarque de particulière n'est à noter.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
1	22	22	0	0	0	0	22	0

3/ Adoption de l'ordre du jour

Mme le Proviseur signale que plusieurs questions diverses ont été déposées pour cette séance par les représentants des personnels enseignants. Elles seront intégrées au point 3 de l'ordre du jour

Mme le Proviseur signale qu'un point complémentaire est rajouté à l'ordre du jour :

Règlement intérieur de l'internat du lycée Honoré d'Urfé.

Ce point sera rajouté au point I) affaires pédagogiques

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu CA du 09 novembre 2021

I) Affaires pédagogiques

- Règlement intérieur de l'internat du lycée Honoré d'Urfé : il a été travaillé avec les élèves internes. L'idée est d'ajouter une charte à ce RI amendable chaque année. **Décision**

II) Affaires financières concernant le lycée Honoré d'Urfé.

- Décision Budgétaire Modificative 2021. **Décision**
- Conventions de répartition de charges entre le lycée Honoré d'Urfé et le collège Honoré d'Urfé pour l'année 2022. **Décision**
- Budget 2022 (voir pièce jointe). **Décision**
- Délégation de signature pour le chef d'établissement pour l'année 2022. **Décision**
- Abonnements 2022 **Décision**
- Contrats et conventions **Décision**

III) Affaires financières concernant le GRETA-CFA de la Loire

- Tarifications 2022 **Décision**
- Budget 2022 (voir pièce jointe) **Décision**
- Cadre d'emploi 2021- 2022 **Décision**
- Indemnités formateurs et personnels administratifs **Décision**

IV) Questions diverses déposées par les représentants des personnels enseignants .

- **Alors que le taux d'incidence de la Covid dans notre département est supérieur au taux national, le maintien des réunions parents-professeurs est-il responsable ?**

Mme Le Proviseur répond que nous respecterons les consignes rectORAles sur le sujet et pour l moment, nous n'avons aucune interdiction en la matière. Ces réunions sont importantes pour les profs les élèves, les parents. Les reporter au mois de janvier aurait moins de sens. Et nous avons déjà le réunions des parents de terminale en janvier.

De plus, la circulation est facilitée par le nombre de salles important dans l'établissement que nous pouvons utiliser pour ces réunions. Et du coup, l'organisation prévoit un maximum de 3 profs par salle. Les parents circuleront donc en toute sécurité. Donc pour répondre à la question cela me para responsable ou pas déraisonnable de maintenir. En l'état actuel des choses.

Un mail a également été envoyé aux élèves et aux parents pour rappeler l'importance des gestes barrières,. Des fioles de gels hydroalcoolique sont disponible dans le lycée mais il est aussi possible pour plus de sécurité de prendre des fioles personnelles.

- **Constatant la lenteur des nouveaux photocopieurs, le manque de machines en salle des professeurs, les lacunes dans le suivi par la société prestataire de service, quelles solutions sont envisagées pour améliorer le service des photocopies pour les enseignants.**

La lenteur des photocopieurs est due à une réglementation pour refroidir les machines, 2 photocopieuses en noire et blanc sont disponible. La clef pour accéder à la photocopieuse du 3eme étage est désormais disponible. Mme le Proviseur propose de déménager la photocopieuse du 2eme étage dans la salle des professeurs.

II- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Règlement intérieur de l'internat du lycée Honoré d'Urfé (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par M. AULAGNON Xavier, CPE.

Il nous précise que le règlement intérieur de l'internat a été revu pour une meilleure lisibilité.

Les principes d'organisation n'ont pas été modifiés, seuls les détails concernant la vie collective des internes ont été supprimés.

Ces détails seront redéfinis chaque année après la consultation des délégués d'internat dans le cadre d'une charte qui sera portée à la connaissance des parents.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
2	22	22	0	0	0	0	22	0

III- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE LYCEE HONORE D'URFE

1. Décision Budgétaire Modificative 2021.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Il s'agit de prélèvements sur fonds de roulement d'un montant de 90 000€ (frais de viabilisation)

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
3	22	22	0	0	0	0	22	0

2. Conventions de répartition de charges entre le lycée Honoré d'Urfé et le collège Honoré d'Urfé pour l'année 2022.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
4	22	22	0	0	0	0	22	0

3. Budget 2022 (voir pièce jointe).

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Mr Leaute Yves , enseignant , demande si l'augmentation du cout en papier est visible .
Mme l'Agent Comptable répond non car il n'y a pas encore de recul.

Mme Tomasini Estelle, enseignante, pose une question concernant la baisse de température dans les locaux.

Mme l'agent Comptable précise qu'il est difficile de dire exactement les endroits dans lesquels les dysfonctionnements de chauffage sont constatés : deux ans ont été nécessaires pour le bâtiment B pour obtenir un réglage, il faut donc être patient....

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
5	22	22	0	0	0	0	22	0

4. Délégation de signature

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Délégation de signature pour l'année civile 2022 à Mme CAMERLENGHI Roseline, Proviseur du lycée et CESUP du GRETA CFA de la Loire : le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement d'une part pour la passation des marchés à incidence financière annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget et d'autre part , conformément au décret n ° 2019-1344 du 12 décembre 2019 relatif au nouveau code de la commande publique pour la signature de tous les mandats, contrats et conventions relatifs aux achats et travaux .

Délégation de signature de l'agent comptable à Monsieur Jérôme Plésiat, attaché d'administration, travaillant au service intendance, pour toutes les opérations financières en absence ou en cas d'empêchement de Madame Ariane Berthollet. Information rendue publique à ce CA et transmise à la DRFIP.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
6	22	22	0	0	0	0	22	0

5. Liste des abonnements pour les revues et périodiques du Lycée (voir liste ci jointe) pour l'année 2022

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
7	22	22	0	0	0	0	22	0

6. Contrats et conventions intervenants extérieurs pour 2021-2022

NOM	COUT	OBJETS
BOUAZIZ DAHMANE	1 200 €	PROJET : COMEDIE MUSICALE (REGION)
BOUAZIZ DAHMANE	500 €	OPTION FACULTATIVE CINEMA AUDIOVISUELLE
"LES ENVOLEES" N°2 AVENANT du 16/11/2021	250 €	CONCOURS D'ELOQUENCE PROJET MULTI-ETABLISSEMENT
FABIEN LAUTHIER	240 €	PRISE DE PAROLE EN PUBLIC, CONFIANCE EN SOI ET CONSCIENCE D'APPARTENANCE AU GROUPE BTS NDRC 1ERE ANNEE
PAROLES DE PAYSANS	360 €	PROJET : TU NOURRIRAS LE MONDE déplacements des intervenants
ASSOCIATION MATH.en.JEANS	75 €	INSCRIPTION A SON ATELIER SCIENTIFIQUE
	50 € / ELEVES	FRAIS DE CONGRES

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Mme l'Agent Comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces conventions.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
8	22	22	0	0	0	0	22	0

IV – AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE GRETA – CFA DE LA LOIRE

1. Tarifications 2022 (voir liste jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
9	22	22	0	0	0	7	15	0

Départ de M. AULAGNON Xavier, CPE, à 19 heures 30, le nombre de votants est désormais de 21 personnes.

2. Budget 2022 (voir rapport sur le budget envoyé suite à la demande des membres du CA)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA -CFA de la Loire

L'activité stagne pour les salariés mais elle se développe pour l'apprentissage.
Mr Leaute Yves , personnel enseignant , demande combien y a-t-il de salariés.

Mme Sdaissi Mouna répond 120 salariés en heures pleines.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
9	21	21	0	0	0	7	14	0

3. Ajustements du cadre d'emploi 2021 (voir liste jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable et par Mme SDAISSI Mouna, Directrice opérationnelle.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
10	21	21	0	0	0	7	14	0

4. Conventions de prestataires extérieurs(voir liste jointe)

Départ de Mme PEYCELON Nicole, Conseillère Régionale , à 20h05, le nombre de votants est désormais de 20 personnes.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces conventions.

Il est précisé qu'il sera en revanche dressé un acte administratif pour chacune de ces conventions.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
11	20	20	0	0	0	7	13	0

5. Indemnités des personnels enseignants et administratifs (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable et par Mme SDAISSI Mouna, Directrice opérationnelle.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
12	20	20	0	0	0	7	13	0

IV- QUESTIONS DIVERSES DEPOSEES PAR LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

- Alors que le taux d'incidence de la Covid dans notre département est supérieur au taux national, le maintien des réunions parents-professeurs est-il responsable ?

Mme Le Proviseur répond que nous respecterons les consignes rectorales sur le sujet et pour le moment, nous n'avons aucune interdiction en la matière. Ces réunions sont importantes pour les profs, les élèves, les parents. Les reporter au mois de janvier aurait moins de sens. Et nous avons déjà les réunions des parents de terminale en janvier.

De plus, la circulation est facilitée par le nombre de salles important dans l'établissement que nous pouvons utiliser pour ces réunions. Et du coup, l'organisation prévoit un maximum de 3 profs par salle. Les parents circuleront donc en toute sécurité. Donc pour répondre à la question cela me paraît responsable ou pas déraisonnable de maintenir. En l'état actuel des choses.

- Constatant la lenteur des nouveaux photocopieurs, le manque de machines en salle des professeurs, les lacunes dans le suivi par la société prestataire de service, quelles solutions sont envisagées pour améliorer le service des photocopies pour les enseignants.

Mme le Proviseur précise que la lenteur des photocopieurs est due à une réglementation pour refroidir les machines, 2 photocopieuses en noire et blanc sont disponible. La clef pour accéder à la photocopieuse du 3eme étage est désormais disponible. Mme le Proviseur propose de déménager la photocopieuse du 2eme étage dans la salle des professeurs.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20h30

Le Secrétaire de séance

Siham METHNANI



Le Proviseur

Roseline CAMERLENGHI

